

NICOLAS MIGUET ET ASSOCIES
Société Anonyme au capital de 1 308 091,91 euros
Siège social : Moulin de la Tour Grise
27130 VERNEUIL SUR AVRE
438 055 253 RCS EVREUX

RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale mixte pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 décembre 2014 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leur rapport toutes informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article R.225-102 du Code de commerce, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

- RAPPORT SUR LES COMPTES SOCIAUX -

La situation de la société à la clôture de l'exercice écoulé apparaît dans le tableau ci-dessous, qui résume le bilan et souligne les variations intervenues dans les comptes depuis l'exercice précédent :

BILAN Durée	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	Ecart %
BILAN ACTIF			
Total des immobilisations incorporelles	198	198	0.00
Total des immobilisations financières	5 356 564	5 356 564	0.00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 356 763	5 356 763	0.00
Créances diverses	785 286	956 219	-17.88
Valeurs mobilières de placements	683 282	683 387	-0.02
Disponibilités	325 770	287 575	13.28
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 794 337	1 927 182	-6.89
TOTAL ACTIF	7 151 100	7 283 945	-1.82
BILAN PASSIF			
Capital social	1 308 092	1 308 092	0.00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	3 184 939	3 184 939	0.00
Réserve légale	145 517	145 517	0.00
Report à nouveau	953 477	618 137	54.25
RESULTAT DE L'EXERCICE	440 618	335 339	31.39
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	6 032 643	5 592 025	7.88
Provisions pour risques	755 828	755 828	0.00
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	755 828	755 828	0.00
Avances et acomptes reçus	0	130 000	-100.00
Dettes	362 629	806 092	-55.01
TOTAL DETTES	362 629	936 092	-61.26
TOTAL PASSIF	7 151 100	7 283 945	-1.82

L'activité de la société au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT Durée	31/12/2014 12 mois	31/12/2013 12 mois	Ecart %
Chiffre d'affaires net (hors taxes)	86 774	100 334	-13.52
Coût des achats et charges externes	86 342	93 487	-7.64
VALEUR AJOUTEE	432	6 848	-93.69
Impôts, taxes et versements assimilés	5 300	5 549	-4.48
Charges de personnel	67 593	64 720	4.44
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	-72 461	-63 421	-14.25
Autres produits	0	777	-100.00
Autres charges	1 322	0	100.00
RESULTAT D'EXPLOITATION	-73 783	-62 644	-17.78
Résultat financier	505 488	334 599	51.07
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	431 704	271 955	58.74
Résultat exceptionnel	8 914	-22 386	139.82
Impôt sur les bénéfices	0	-85 771	-100.00
RESULTAT NET COMPTABLE	440 618	335 339	31.39

Situation et activité de la société au cours de l'exercice

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 86 774 € contre 100 334 € pour l'exercice précédent, soit une diminution de 14 %.

Le total des charges d'exploitation ressort à 160 556 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 64 720 € à 67 593 €, soit une progression de 4 % ; l'effectif moyen est resté le même, soit 1 personne.

Le résultat d'exploitation ressort à -73 783 € contre -62 644 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de 505 488 €, contre 334 599 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de 431 704 €, contre 271 955 € au 31 décembre 2013.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de 8 914 €, contre -22 386 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité de l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat bénéficiaire de 440 618 €.

Ce résultat se trouve en progression de 31 % par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 335 339 €.

Résultats de l'activité, progrès réalisés, difficultés rencontrées, évolutions prévisibles et perspectives d'avenir

Les perspectives sont favorables ; elles restent néanmoins toujours liées à la tenue du marché boursier. Les résultats de 2013 avaient été impactés négativement par la terminaison d'un contentieux prud'homal lié à une démission de 2007 (PDG de l'époque Nicolas Martin du Nord), contestée ultérieurement. Les perspectives de notre filiale QPE restent liées à l'évolution du marché boursier. Depuis 2000, le nombre des actionnaires individuels gérant activement et personnellement un portefeuille boursier a été divisé par six. Il y a un décalage entre les reprises des cours de Bourse et le gain de notre chiffre d'affaires.

Notre bilan au 31 décembre montre, dans la rubrique « produits constatés d'avance » (abonnements restant à servir, +53%) que nous avons connu un fort regain de notre activité en fin d'année 2014, regain qui s'est poursuivi et qui a accéléré en début d'année 2015, suite aux investissements « produits » réalisés en 2014 (lancement de la radio libre 3248...).

Il n'y a aucun contentieux en cours actuellement.

Délais de paiement des fournisseurs

Les comptes fournisseurs, à la date de clôture de l'exercice, ne comprennent aucune dette échue.
La Société règle les factures de ses fournisseurs dans les délais qui ne dépassent pas soixante jours.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

La totalité des actions détenues par la société SOCIETE CIVILE DE LA TOUR GRISE a été cédée à la société LE NOUVEAU QUOTIDIEN DE PARIS, en date du 22 décembre 2014.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Rien de particulier ne nous semble devoir être signalé sur ce plan.

Activité de la société en matière de recherche et développement

Notre société n'a pas comptabilisé de frais de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

Prises de participations

Aucune prise de participation n'est intervenue au cours de l'exercice.

Filiales et participations

Le tableau annexé à notre bilan vous donne toute information concernant les filiales et participations de notre société.

Activité des filiales

Nous compléterons toutefois ces indications par les éléments suivants :

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2014, la société LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS (QPE), filiale à 99,88 %, a réalisé un chiffre d'affaires de 2 296 874 €, contre 2 523 905 € pour l'exercice précédent et une perte de -634 125 € ; le résultat de l'exercice précédent se manifestait par un bénéfice de 289 199 €.

Le total des charges d'exploitation ressort à 2 940 904 €, après dotation aux provisions et amortissements pour 14 197 €.

La masse salariale globale, y compris les charges sociales, est passée de 329 387 € à 260 827 €, soit une diminution de 21 % ; l'effectif moyen est resté le même, soit 8 personnes.

Le résultat d'exploitation ressort à -604 661 € contre 53 830 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de 86 945 €, contre 325 139 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -517 716 €, contre 378 969 € au 31 décembre 2013.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -116 409 €, contre -3 999 € pour l'exercice précédent.

En conséquence du résultat fiscal, il n'a pas été provisionné d'impôt sur les bénéfices pour cet exercice.

Informations sur les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, nous vous précisons, pour chacun des mandataires sociaux, la rémunération totale et les avantages de toute nature versés durant l'exercice écoulé, par la société elle-même ou par des sociétés contrôlées au sens de l'article L.223-16 dudit Code de commerce, ainsi que la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par ces mandataires :

- **Monsieur Nicolas MIGUET**, président du conseil d'administration et directeur général,
 - Activités exercées dans d'autres sociétés :
 - Président directeur général de QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS SA
 - Gérant de la SOCIETE CIVILE DE LA TOUR GRISE
 - Gérant de la SARL LE NOUVEAU QUOTIDIEN DE PARIS jusqu'au 31 décembre 2014
 - Gérant de la SARL IMMOBILIERE N MIGUET
 - Rémunérations versées ou avantages reçus : néant
 - Rémunérations versées ou avantages reçus dans d'autres sociétés : néant

- **Monsieur Yannick URRIEN**, administrateur,
 - Activités exercées dans d'autres sociétés :
Administrateur de QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS SA
 - Rémunérations versées ou avantages reçus : néant
 - Rémunérations versées ou avantages reçus de la société LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS :
jetons de présence pour un montant de 10 000 euros.

- **Monsieur Said TELMAT**, administrateur,
 - Activités exercées dans d'autres sociétés :
Administrateur de QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS SA
 - Rémunérations versées ou avantages reçus : néant
 - Rémunérations versées ou avantages reçus de la société LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS :
jetons de présence pour un montant de 10 000 euros.

- **Monsieur Hubert BLANC**, administrateur,
 - Activités exercées dans d'autres sociétés :
Administrateur de QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS SA
 - Rémunérations versées ou avantages reçus : néant
 - Rémunérations versées ou avantages reçus de la société LE QUOTIDIEN DE PARIS EDITIONS :
jetons de présence pour un montant de 10 000 euros.

Détention du capital social par les salariés

Conformément à l'article L.225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que le personnel salarié de la société ne détient pas de participation dans le capital de la société à la date de clôture de l'exercice.

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 440 618,28 euros, de la manière suivante :

- une somme de	218 015,32 €
à la distribution de dividende,	
- et le solde, soit	222 602,96 €
au compte « report à nouveau »	
Total.....	440 618,28 €

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 0,02 euro.

Il sera mis en paiement à compter du jour de l'assemblée générale et au plus tard dans les délais légaux, sous déduction pour les actionnaires personnes physiques des prélèvements sociaux et le cas échéant, d'un prélèvement forfaitaire de 21 %, imputable à l'impôt sur le revenu.

Il est précisé que la Société n'est pas en mesure de ventiler le montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % et ceux non éligibles.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Dividende global distribué	Dividende par titre
31 décembre 2013	0 €	0 €
31 décembre 2012	0 €	0 €
31 décembre 2011	109 007,66 €	0,01 €

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code.

Conventions réglementées

Nous allons maintenant vous donner lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et de son rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.

Jetons de présence au conseil d'administration

Nous vous proposons de bien vouloir statuer sur le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration pour l'exercice en cours, et les exercices ultérieurs, que nous vous proposons de fixer à quarante mille (40 000) euros.

- RAPPORT SUR LE GROUPE -

Comptes consolidés

Notre société établissant des comptes consolidés, ces derniers sont soumis à votre approbation, conformément à l'article L.225-100 al.3 du Code de commerce, modifié par la loi n°2001-420 du 15 mai 2001.

En conséquence, vous trouverez ci-joints les comptes consolidés du groupe, arrêtés au 31 décembre 2014, comprenant le bilan consolidé, le compte de résultat consolidé et l'annexe, ainsi que le rapport sur la gestion du groupe et le rapport établi par les commissaires aux comptes sur ces comptes et ce rapport de gestion.

BILAN ACTIF CONSOLIDE	31/12/2014	31/12/2013	Ecart %
Immobilisations incorporelles	1 261 319	1 265 833	-0.35
Immobilisations corporelles	5 659	15 342	-63.11
Immobilisations financières	215 005	13 789	NS
ACTIF IMMOBILISE	1 481 982	1 294 963	14.44
Stocks et en cours	26 672	19 946	33.72
Créances diverses	2 125 856	1 732 369	22.71
Disponibilités et valeurs mobilières de placement	3 551 059	3 461 195	2.59
ACTIF CIRCULANT	5 703 585	5 213 510	9.40
Comptes de régularisation	298 671	31 628	NS
TOTAL ACTIF	7 484 238	6 540 101	14.43
BILAN PASSIF CONSOLIDE			
Capital social	1 308 092	1 308 092	0.00
Réserves consolidées, primes d'émission, de fusion	2 209 262	1 586 219	39.27
Résultat de l'exercice	-478 869	624 781	-176.65
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	3 038 485	3 519 093	-13.65
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres	1 474	3 923	-62.42
Provisions pour risques et charges	1 060 334	943 925	12.33
Dettes	1 346 508	876 234	53.66
Comptes de régularisation	2 037 437	1 196 925	70.22
TOTAL PASSIF	7 484 238	6 540 101	14.43

L'activité du groupe au cours de l'exercice se trouve résumée dans le tableau qui suit, regroupant les postes les plus significatifs du compte de résultat, ainsi que leur évolution par rapport à l'exercice précédent :

COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	31/12/2013	31/12/2012	Ecart %
Durée	12 mois	12 mois	
Vente de marchandises	75	0	100.00
Production vendue (hors taxes)	2 294 809	2 522 273	-9.01
Transferts de charges	39 369	4 948	NS
Consommation de marchandises	0	0	NS
Autres achats et charges externes	2 610 064	2 010 009	-29.85
Impôts, taxes et versements assimilés	8 582	19 231	-55.37
Charges de personnel	326 429	392 475	-16.82
Dotations aux amortissements et provisions	14 197	91 665	-84.51
Autres charges	53 424	22 656	135.80
RESULTAT D'EXPLOITATION	-678 444	-8 815	NS
Résultat financier	307 006	659 738	-53.46
RESULTAT COURANT DES SOCIETES INTEGREES	-371 438	650 924	NS
Résultat exceptionnel	-107 495	-26 385	NS
Impôt sur les bénéficiaires	-64	-243	-73.66
RESULTAT NET COMPTABLE	-478 869	624 781	-176.65

Ainsi que vous pouvez le constater, l'activité du groupe réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 294 884 € contre 2 522 273 € pour l'exercice précédent, soit une baisse de 9 %.

Le résultat d'exploitation ressort à -678 444 € contre -8 815 € pour l'exercice précédent.

Le résultat financier, d'un montant de 307 006 €, contre 659 738 € pour l'exercice précédent, permet de dégager un résultat courant avant impôt de -371 438 € contre 650 924 € au 31 décembre 2013.

Le résultat exceptionnel s'élève à un montant de -107 495 €, contre -26 385 € pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice s'élève à une somme de -64 €.

Compte tenu des produits et charges de toutes natures, l'activité du groupe sur l'exercice écoulé se traduit ainsi par un résultat déficitaire de -478 869 €.

Ce résultat se trouve en baisse par rapport à celui de l'exercice précédent, qui se manifestait par un bénéfice de 624 781 €.

Prolongation d'un an des autorisations et délégations au conseil adoptées lors des assemblées générales du 10 avril 2010, 9 avril 2011, 3 mars 2012, 20 avril 2013 et 26 avril 2014

Le président rappelle au conseil la proposition de souscription par la Société d'un emprunt obligataire d'un montant de 10 000 000 euros maximum et d'émission d'obligations à bons de souscription d'actions composant cet emprunt obligataire.

L'assemblée générale mixte du 10 avril 2010 a décidé d'autoriser l'émission de bons de souscription d'actions, à concurrence d'un maximum de 10 900 766 bons et a donné tous pouvoirs au conseil d'administration pour en fixer les modalités et conditions d'exercice ; lesdites autorisations ont été prorogées pour une année par les assemblées générales mixtes du 9 avril 2011, 3 mars 2012, 20 avril 2013 et 26 avril 2014.

Le conseil propose de prolonger d'une année supplémentaire lesdites autorisations et décide de soumettre au vote de la prochaine assemblée générale des actionnaires, cette prorogation dans les modalités et conditions d'exercice adoptées par les assemblées générales mixtes du 10 avril 2010, 9 avril 2011, 3 mars 2012, 20 avril 2013 et 26 avril 2014.

Conclusion

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner à votre conseil quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Le conseil d'administration